

Deux exemplaires du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence sont transmis par l'employeur à l'inspecteur du travail dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections.

EN OUTRE, un exemplaire du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence est transmis par l'employeur dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections au prestataire retenu par le ministère du travail, dont l'adresse est précisée dans la notice d'accompagnement disponible sur [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

MT1



Direction Générale du Travail

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DE LA DÉLÉGATION UNIQUE DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES



DU  
EL 04

Lire attentivement la notice explicative

<p>IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT</p> <p>RAISON SOCIALE :</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Code postal : _____ Ville : _____</p> <p>SIRET de l'établissement : _____</p> <p>IDCC : _____</p> <p>Date du précédent scrutin : _____</p> <p>Durée du mandat des élus : _____ années</p> <p>Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) : _____</p> <p>S'agit-il d'une élection partielle (si <b>Oui</b>, cochez la case) : <input type="checkbox"/></p> <p>Autres établissements concernés par l'élection : _____</p> <p>SIRET : _____ *</p>	<p>COLLÈGE CONCERNÉ</p> <p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL :</p> <p>Collège unique <span style="float: right;">1 <input type="checkbox"/></span></p> <p>1<sup>er</sup> collège <span style="float: right;">2 <input type="checkbox"/></span> (ouvriers, employés)</p> <p>2<sup>ème</sup> collège <span style="float: right;">3 <input type="checkbox"/></span> (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)</p> <p>Autre <span style="float: right;">4 <input type="checkbox"/></span></p> <p>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)</p> <p>Ouvriers <span style="float: right;">1 <input type="checkbox"/></span></p> <p>Employés <span style="float: right;">2 <input type="checkbox"/></span></p> <p>Techniciens <span style="float: right;">3 <input type="checkbox"/></span></p> <p>Agents de maîtrise <span style="float: right;">4 <input type="checkbox"/></span></p> <p>Ingénieurs <span style="float: right;">5 <input type="checkbox"/></span></p> <p>Cadres <span style="float: right;">6 <input type="checkbox"/></span></p> <p>Autres : _____ <span style="float: right;">7 <input type="checkbox"/></span> (préciser)</p>
--	--

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR		Date du scrutin
<p>A. Nombre d'électeurs inscrits <span style="float: right;">A = _____</span></p> <p>B. Nombre de votants <span style="float: right;">B = _____</span></p> <p>C. Bulletins blancs ou nuls <span style="float: right;">C = _____</span></p> <p>D. Suffrages valablement exprimés (B - C) <span style="float: right;">D = _____</span></p>	<p>1. Y a-t-il eu carence ? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> (cocher) <span style="float: right;">Oui Non</span></p> <p>2. Le quorum a-t-il été atteint ?  <math display="block">\text{QUORUM} = \frac{A}{2} = E = \frac{\quad}{\quad} =</math> <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E  <input type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E</p>	<p>Nombre de listes présentées au premier tour <span style="float: right;">_____</span></p> <p>Nombre de sièges à pourvoir par le collège <span style="float: right;">P = _____</span></p> <p>Quotient électoral (2 décimales)  <math display="block">G = \frac{D}{P} = \frac{\quad}{\quad} =</math></p>

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste V = $\frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient V K = $\frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention « Élu »	Nombre d'élus par liste
									1 <sup>er</sup> siège	2 <sup>ème</sup> siège	3 <sup>ème</sup> siège		
									9	10	11	12	13

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1<sup>er</sup> tour, précisez :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Signatures du PV par les membres du bureau de vote au verso.

